



LA CGT EN PREMIERE LIGNE POUR DEFENDRE LES AGENTS!

La procédure disciplinaire à l'encontre d'un agent du SPIP 78 n'aura pas fait long feu! Suite à une convocation devant le DI, la procédure est sans conséquence pour la collègue ! En toute logique, au regard de l'inconsistance de la procédure...

La CGT Insertion Probation a su défendre la collègue pendant toute la procédure disciplinaire. Nous ne sommes pas dupes de ces tentatives d'intimidation!

Nous constatons quotidiennement la souffrance de nos collègues au travail et nous continuerons de le dénoncer. Cette situation dure depuis trop longtemps !

S'il fallait « des preuves », puisque certaines OS émettent des doutes naïfs, le CHSTCD se déplace lundi 18/12/2017 toute la journée, alertés par l'agent de prévention du service, la médecine du travail et la psychologue du travail. Lors du dernier CTS sur les Risques Psycho Sociaux, ces mêmes acteurs ont renouvelé leurs inquiétudes. La CGT Insertion Probation, lorsqu'elle parle de souffrance au SPIP des Yvelines, est bien dans le vrai...

Nous rappelons aux collègues l'importance de cette visite, qui n'a lieu que tous les 4 ans. Vous avez la possibilité de les rencontrer en individuel, en informant le secrétariat de direction par e-mail, et ils passeront également dans les bureaux. Les conclusions de leur visite seront transmises au Directeur Interregional. N'hésitez pas à les interpeller !

Nous attirons l'attention de notre hiérarchie sur le fait que le silence des agents n'est pas un signe de bonne santé du SPIP des Yvelines, mais au contraire le symptôme d'un épuisement professionnel bien réel.